



Bruxelles, le 24 février 2021

## Communiqué de presse

# 2<sup>ème</sup> pilier : STOP aux attaques contre les pensions

---

Les pensions en Belgique sont jusqu'à 40 % plus basses que dans nos pays voisins. Pour pallier cette différence abyssale a été créé un deuxième pilier de pension financé par les entreprises. Il a été favorisé par l'Etat lui-même et concerne un grand nombre de salariés.

Le Conseil Supérieur des Finances suggère d'obliger les pensionnés à profiter de la rente mais sans pouvoir bénéficier du capital qui retournera à l'Etat, alors qu'aujourd'hui il peut être perçu et utilisé pour un projet de vie, pour soi ou ses enfants.

La proposition du Conseil Supérieur des Finances a de quoi étonner. Mais quand un membre du Gouvernement fédéral MR-PS-Ecolo – et est pour le surplus ministre des Pensions – embraie sur le même axe d'attaque, il y a de quoi s'étrangler.

Cette « idée » doit être disqualifiée pour au moins quatre raisons :

1. Elle est contradictoire : d'un côté, le gouvernement encourage les personnes à constituer une pension du deuxième et du troisième piliers et d'un autre côté, il pénalise les détenteurs.
2. Elle est une rupture de contrat et de confiance. Les souscripteurs verraient du jour au lendemain leur signature valoir zéro. Les règles du jeu changent subitement en cours de partie. C'est donc une injustice profonde.
3. Elle est un non-sens économique puisque les fonds vont rester dans le système et ne vont pas alimenter l'économie réelle et intergénérationnelle avec des pertes de surcroît pour l'Etat. Il s'agit d'un paroxysme financier.
4. Elle sape la confiance des citoyens vis-à-vis de l'Etat et pourrait encore détériorer le climat démocratique.

Après l'allongement des pensions à 67 ans, voici que le Gouvernement Vivaldi entonne un refrain aux tonalités injustes et contre-productives. Le cdH s'opposera fermement à ce projet gouvernemental.